

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DES EAUX DU SOISSONNAIS ET DU VALOIS (SESV)

Date de convocation

6 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf, le mercredi 13 mars à 18h00,
le Comité Syndical du S.E.S.V, légalement convoqué, s'est réuni à Berzy
le Sec sous la Présidence de Monsieur Denis MAURICE.

Nombre de membres		
En exercice	Présents	votants
79	57	57

Adhésion au Comité National**D'Action Sociale**

no 11.

PRESENTS

Mesdames FELCZAK, PARMENT, JULVE, BOURINET représentée par M DELACOUR, GAUTIER, FERTE
était représentée par M BOUDEELE, DRIVIERE (Maire de Parcy et Tigny), ROBACHE, POTTIER,
DELVAL était représentée par M LEMISTRE

Messieurs MATHAUT, NOBLEMAIRE, DE RE, PERUT était représenté par M STOLARIC, ROSSIGNOL,
BEZIN, HERTAULT était représenté par M FIQUET, DUMORTIER, GUILLEMOT, GUYOT, LEMAIGRE,
TEMPLIER, CHOLET représenté par M MUTTERER, SOSSON, LEFEVRE, MOLCARD, ROBILLART, VAN
MELLO était représenté par Mme TEIRLYNCK, BARBILLON, CHABROL, LETRILLART, BUCHET, WOKAN,
SAMIER, POURTEYRON, BOUDRAA, BRUNET, MAURICE, LEROUX Luc, VILLEVOYE était représenté par
M COUVREUR, DE MONTESQUIOU (Maire de Montgobert était représenté par M REYT (1^{er} adjoint),
LEBLOND, POTTIER, DAVIN, DOLLET, DE REKENEIRE, DUVIVIER, REBEROT était représenté par M
GUERIN, LEROUX Christian, TASSIN était représenté par M KASPRZAK, PUCHE, TOURNEVILLE (Maire
de Troesnes), COCHEFERT, RUELLE, LANSOY, VECTEN, STANLEY était représenté par M
VANLERBERGHE

Secrétaire de séance : M CHABROL Jean

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité de faire adhérer le SESV au Comité National d'Action Sociale (CNAS) au
bénéfice de tous les agents TITULAIRES, NON TITULAIRES, CONTRACTUELS et RETRAITES.

AUTORISE le Président à engager toute démarche afférente et à inscrire le montant de la cotisation
au budget.

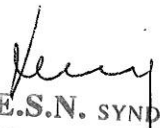
Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

POUR COPIE CONFORME

Le Président

D. MAURICE

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Sous-Préfecture le
Et publication ou notification le


S.E.S.N. SYNDICAT DES EAUX
DU SUD DE SOISSONS ET DU NADON
87 allée des Platanes - 02200 COURMELLES
Tél. 03 23 73 01 51 - Fax 03 23 73 03 62
email : sesn@wanadoo.fr

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
DE SOISSONS

20 MARS 2019